

JOSÉ BOVÉ / GILLES LUNEAU

Changeons de cap, changeons de Pac!

**Vers une agriculture paysanne
au service des citoyens**



manifestô

manifestô

Des textes « manifestes » qui mettent la problématique environnementale et écologique au cœur du débat.

Autres titres de la collection:

- ***Cradle to Cradle***

William McDonough / Michael Braungart

- ***Nos enfants nous accuseront***

Jean-Paul Jaud / Anne-Laure Murier

- ***Terra Madre***

Carlo Petrini

**Changeons
de cap,
changeons
de Pac!**

© Éditions Alternatives
33 rue Saint-André-des-Arts, Paris VI^e - 2012
www.editionsalternatives.com

Changeons de cap, changeons de Pac!

**Vers une agriculture paysanne
au service des citoyens**

JOSÉ BOVÉ / GILLES LUNEAU

manifestô
ALTERNATIVES

Sommaire

- 9 **Avant-propos**
- 13 **Préambule : humanisme et géopolitique**
- 19 Qu'est-ce que la Politique agricole commune ?
- 25 Pourquoi soutenir les paysans ?

La Pac, un bilan à assumer

- 36 Un irrésistible élan
- 43 À l'Est, du nouveau
- 50 Une rupture historique
- 53 L'agro-industrie détruit l'agriculture vivrière
- 63 La Pac, un versant social en trompe-l'œil
- 67 Une dictature des logiques techniques
- 70 Un bilan écologique catastrophique

Les vérités qui dérangent

- 80 L'Union européenne a perdu son autosuffisance alimentaire
- 89 Comment les multinationales prennent le pouvoir
- 103 La stratégie Dracula
- 113 Coup de chaud durable
- 127 Razzia sur les terres fertiles
- 138 Manger ou conduire ?

Vent nouveau

- 148 Une internationale de l'agir local
- 158 Redresser la barre
- 166 L'espoir
- 178 Les reculs
- 185 La combativité

Repères chronologiques

Avant-propos

En 2012, la Politique agricole commune (Pac) fête les soixante ans de sa mise en œuvre. Elle est non seulement l'une des plus anciennes, mais surtout la plus importante des politiques ayant construit et continuant de bâtir l'Union européenne.

Comme toute réalisation politique, la Pac est critiquée, souvent à juste raison : inéquitable dans ses soutiens aux paysans, agent de désertification de nombreux territoires, écologiquement insoutenable par bien des pratiques promues, agressive et destructrice dans les relations commerciales qu'elle a induites avec les pays tiers, d'Afrique en particulier.

On le verra dans ce livre, sous le vocable de Politique agricole commune se sont dissimulées plusieurs politiques. À l'origine, en 1962, la Politique agricole commune est une vraie stratégie politique au service du bien commun des peuples européens : la paix et l'autosuffisance alimentaire. Une vision ambitieuse, accompagnée des moyens nécessaires. Ses réformes successives ont obéi aux contingences immédiates, sans hauteur de vue. Après la chute du mur de Berlin, en 1989, l'audace présidant à l'intégration rapide des pays de l'Est européen fut très fortement temporisée par la marche forcée vers la libéralisation du commerce mondial. Les réformes furent souvent des empilements techniques, fruits des compromis avec les différents lobbies en cours à Bruxelles et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Cet abandon progressif de l'intérêt commun nous dépose aujourd'hui au pied d'une réforme d'importance. La politique

de 1962 concernait six pays et 170 millions de personnes, celle à mettre en œuvre pour 2014-2020 touche vingt-sept pays et plus de 500 millions d'Européens.

La nature même des enjeux a changé : préservation des ressources naturelles, santé publique, réchauffement climatique, fin des énergies fossiles pour ce qui est de l'héritage anthropique du dernier demi-siècle.

S'y ajoutent les défis du présent immédiat :

- La concurrence, pour une surface cultivable mondiale limitée, entre cultures nourricières, cultures de rente et cultures d'agrocultures, raréfie les possibilités de nourrir les peuples dans le monde entier. Depuis 2007, la spéculation boursière sur les matières premières agricoles provoque à chaque hausse des cours des émeutes de la faim. La ruée des pays riches vers les terres fertiles des pays pauvres installe une nouvelle forme de colonialisme, avec son lot d'exclusion et d'esclavage.

- L'allongement des voies commerciales (maritimes, aériennes, routières) alourdit le bilan carbone de beaucoup de nos aliments. Tout comme l'offre surabondante de la « grande distribution » et de la restauration hors domicile qui, en plus, entretient un scandaleux gaspillage alimentaire.

De tels enjeux sociaux, économiques, écologiques, réclament une Politique agricole et rurale commune suffisamment puissante pour structurer l'Europe en tenant compte de ses responsabilités internationales. Une politique en rupture radicale avec celle qui agonise aujourd'hui. Une politique qui renoue avec le bien commun. Une politique de souveraineté alimentaire, basée sur des modes de production écologiques et des échanges commerciaux équitables. Il ne suffit pas de « verdir » la Politique agricole commune avec des « mesures environnementales » mais de

refonder une stratégie agricole, alimentaire et sociale pour les prochaines années.

Depuis une vingtaine d'années, des mouvements paysans, ruraux et citoyens multiplient les expériences alternatives à l'agriculture intensive, à la grande distribution, à la restauration collective industrielle, à la façon d'habiter un territoire. Des recherches scientifiques explorent la microbiologie des sols, les subtilités des écosystèmes, les impasses de la modification génétique. Nous avons la chance aujourd'hui de pouvoir puiser dans ces bilans concrets pour penser l'avenir. Il suffit d'en faire le choix.

Une autre Politique agricole commune est non seulement possible, mais indispensable à l'épanouissement des peuples européens. Nous vous en offrons ici nos clés.

Préambule

HUMANISME ET GÉOPOLITIQUE

Rome, Capitole, salle des Horaces et des Curiaces,
25 mars 1957.

Des hommes se penchent sur une liasse de papiers pour y apposer leur signature. Christian Pineau et Maurice Faure pour la France, Konrad Adenauer et Walter Hallstein pour la République fédérale d'Allemagne, Paul-Henri Spaak et Jean-Charles Snoy-et-d'Oppuers pour la Belgique, Antonio Segni et Gaetano Martino pour l'Italie, Joseph Bech et Lambert Schaus pour le Luxembourg, Joseph Luns et Johannes Linthorst Homan pour les Pays-Bas signent les deux traités fondateurs de l'Union européenne actuelle. Le premier traité crée la Communauté économique européenne (CEE), sa ratification relativement rapide par les six Parlements permettra son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1958. Le second traité, plus discret, institue la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).

Il a fallu officiellement neuf mois de négociation pour aboutir à ce traité de Rome. Mais l'idée d'une construction européenne court dans quelques cercles depuis la fin de la guerre. Autant d'ambitions, d'appétits et d'ego à canaliser sur un même but n'est pas chose facile. On remarquera qu'il n'y a que des hommes, pas une femme dans cette affaire, que ce soit parmi les négociateurs ou dans la représentation politique...

Le premier objectif de la CEE est la création d'un marché commun aux six pays qui viennent de se faire la guerre et s'en relèvent avec les difficultés que l'on imagine aisément. Pourquoi

créer un marché commun? Pour deux raisons. La première est humaniste: le commerce adoucit les mœurs, c'est ce que se sont dit une poignée d'hommes emmenés par Jean Monnet et Robert Schuman, qui osent rêver d'États-Unis d'Europe. Le premier pas fut la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), première organisation basée sur des principes supranationaux, signée en 1951 pour rendre la guerre «non seulement impensable mais aussi matériellement impossible», disait Robert Schuman. Le second pas fut un vain piétinement autour d'un projet de Communauté européenne de défense (CED) qui avorta, notamment, face à la volonté des États-Unis d'en prendre le commandement via l'Organisation du traité Atlantique Nord (OTAN). Une prétention qui s'explique par la situation géopolitique de l'époque et explique la deuxième raison de fédérer une partie de l'Europe autour d'objectifs économiques et politiques.

En effet, la Seconde Guerre mondiale a bouleversé le damier géopolitique européen. Une partie de l'Allemagne a été annexée par l'Union soviétique; d'autre part cette dernière a pris le contrôle d'une partie de l'Europe du Nord (Lituanie, Estonie, Lettonie) et de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, Albanie).

L'Europe et le monde de l'après-Seconde Guerre mondiale sont devenus bipolaires: ils s'organisent entre les sphères d'influence du bloc soviétique communiste et du bloc étatsunien libéral¹. Les États-Unis souhaitent et soutiennent toute initiative

1 En 1948, les États-Unis ont proposé aux États européens un plan de rétablissement économique, dit plan Marshall. Il prend la forme de crédits américains aux États européens, sous condition d'importer des produits étatsuniens et de soutenir l'investissement économique. Sous la direction de Staline, l'URSS ainsi que les autres pays sous son influence refusent l'offre américaine, de crainte de perdre le pouvoir sur l'économie.

politique, économique, militaire, tendant vers une Europe de l'Ouest forte, en rempart face à ce qu'ils estiment être la menace bolchevique. À leurs yeux, la faim entretient le communisme ; donc une politique économique européenne est une bonne chose. D'autant que, vu de Washington, il faut stabiliser politiquement la France et l'Italie où les communistes représentent un mouvement populaire important, renforcé par leur investissement dans la Résistance.

En octobre-novembre 1956, la répression par les troupes soviétiques du soulèvement démocratique hongrois renforce la crainte de l'impérialisme soviétique. À la même époque, la nationalisation du canal de Suez par l'Égypte (juillet 56) au détriment de la France et de la Grande-Bretagne entraîne un accord pour le moins tacite entre les deux blocs pour peser sur les belligérants. La France et la Grande-Bretagne soutiennent l'entrée en guerre d'Israël contre l'Égypte (octobre 56). L'Union soviétique vient au secours de l'Égypte en menaçant la France, la Grande-Bretagne et Israël d'une riposte nucléaire. L'OTAN menace de répliquer à l'URSS. Les États-Unis interviennent militairement pour contrarier l'offensive franco-britannique, participant ainsi à sa déroute...

Indéniablement, ces tensions pèsent sur l'agenda des négociateurs de la future CEE dans le sens de la création d'une entité européenne forte, indépendante des deux blocs Est-Ouest. Mais il y a encore un verrou à faire sauter : le blocage politique français sur la Sarre. La région est riche en charbon et en minerai de fer, à une époque où la sidérurgie est encore promise à un bel avenir. La Sarre est une vieille querelle franco-allemande qui remonte à Louis XIV, déjà attiré par les richesses du pays. Le Roi-Soleil avait annexé la Sarre en 1680 et fait construire Sarrelouis par Vauban. La Sarre resta sous domination française,

et devint un département de 1801 à 1815. À cette date, elle revint à la Prusse. Après la victoire de 1918, la Sarre fut placée sous mandat de la Société des Nations. Cependant, la France reprit la propriété des mines de fer et de charbon en dédommagement de guerre, jusqu'en 1935, date à laquelle la population sarroise obtint par plébiscite son rattachement à l'Allemagne. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, les troupes françaises occupèrent la Sarre. Et la réoccupèrent à la fin de la guerre. Sous l'Allemagne occupée par les alliés, la Sarre a été laissée sous tutelle française : elle est devenue un micro-État sous protectorat français en 1947, traduit notamment par une unité douanière et monétaire négociée par Jean Monnet. Aussi, quand les discussions sur la Communauté européenne démarrent, la Sarre s'invite sur l'agenda. Elle veut intégrer la nouvelle République fédérale allemande. La France veut continuer d'exercer son autorité économique et militaire et chipote en exigeant des dédommagements². La situation géopolitique mondiale – particulièrement la répression du soulèvement hongrois par l'armée rouge – pendant les négociations sur la Sarre, plaide pour la naissance de la Communauté européenne.

L'article 2 du traité instituant la Communauté économique européenne trace bien le projet : « La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites

2 Comme en 1918, les Français demandent le paiement de réparations et au passage aimeraient bien récupérer les machines-outils sarroises...

entre les États qu'elle réunit.» Au rang des priorités, il y a la mise sur pied d'une Politique agricole commune (Pac, article 38 du traité) afin de nourrir les pays membres et de reconquérir leur autosuffisance alimentaire mise à mal par la guerre. Cet objectif réclame une hausse de la productivité, donc de la recherche scientifique et technique, une stabilité des prix et des marchés pour garantir le revenu des agriculteurs. Chaque production agricole va faire l'objet de longues négociations, chaque pays voulant protéger ses productions nationales. La première Politique agricole commune voit le jour en 1962. On y devine en filigrane le principal marchandage qui a permis d'aboutir au traité, entre les deux grands acteurs de la guerre et poids lourds politiques de cette partie de l'Europe : l'industrie pour l'Allemagne de l'Ouest, l'agriculture pour la France. En effet, contrairement à l'idée largement répandue, en 1945 le tissu industriel allemand n'a été que faiblement touché par les bombardements aériens³ a contrario de celui de la France et de la Grande-Bretagne. Ce partage des richesses à venir va marquer profondément les choix de la politique européenne. Versant agricole, à l'échelle de la CEE, au début des années 60, les Pays-Bas ont déjà une agriculture modernisée, la France a le plus grand potentiel de développement, l'Allemagne, sûre de protéger son maillage de petites fermes, se fait discrète et l'Italie est la grande oubliée. À Paris, Jean Deleau, président de l'Association générale des producteurs

3 Les régions allemandes les plus développées industriellement – Rhénanie du Nord-Westphalie (avec la Ruhr), Sarre, Bade-Wurtemberg – où se concentrent les mines et la métallurgie, se sont renforcées pendant la guerre. Les dommages massifs subis par l'Allemagne se situent d'une part dans la partie orientale où l'Armée rouge a démonté tout ce qui était transportable et détruit le reste; d'autre part, dans le nord du pays, qui a été pilonné par l'aviation alliée mais qui est peu industrialisé.

de blé (AGPB) et vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), peut être fier de son travail dans les coulisses du traité de Rome et de la conférence de Stresa : sa vision pionnière d'exportation des céréales françaises sur le marché commun, et au-delà, vient de faire ses premiers pas. Et lui, de conforter le poids de l'AGPB dans les positions des délégations françaises négociatrices de la PAC.

chapitre 1

QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ?

À sa création, la Politique agricole commune a trois objectifs visibles :

- Parvenir à l'autosuffisance alimentaire de la CEE.
- Maintenir des prix raisonnables pour les consommateurs.
- Assurer un niveau de revenu décent aux agriculteurs.

Et deux autres moins affichés : favoriser les exportations agricoles et l'exode rural. Ce dernier point est important. Les gouvernements français de l'époque veulent profiter de la reconstruction pour *moderniser* le pays. Pour eux, cela veut dire industrialisation, technologie, rationalité. Des lendemains avec des usines tournant à plein régime. Et des bras ruraux pour les machines.

Pour réussir cette politique agricole il faut :

- **Orienter la production** en fonction des besoins alimentaires au niveau de la CEE. Comment ? Avec un prix minimum garanti suffisamment élevé pour convaincre de produire (prix du lait par

exemple) ou avec une incitation financière pour accompagner le développement d'une nouvelle technique agricole. On donne une prime à l'agriculteur pour tout kilo de telle plante qu'il va mettre en culture, pour tout litre de lait traité et dont le Marché commun est en déficit. Prime pour produire⁴ du blé, du tournesol, du maïs. Ce système pousse le paysan à accroître ses rendements. Celui qui produit 60 quintaux à l'hectare empoche deux fois plus de soutien financier que celui qui ne récolte que 30 quintaux à l'hectare.

• **Accroître la production.** Comment? L'effort va porter sur la productivité et sur la taille des fermes. Pour améliorer les rendements, en culture comme en élevage, on finance des programmes de recherche agronomique et des programmes de formation continue pour les paysans. Poussé par le vent du progrès technique qui souffle sur cette période historique ouverte par la physique atomique et la biologie moléculaire, on fonce à tombeau ouvert sur toutes les nouveautés. Sans prendre de distance, sans y voir malice, on considère le sol comme un substrat où il convient de puiser de la richesse autant que possible avec le plus de matériel possible. En cas de problème, la chimie agricole subvient à l'épuisement des ressources du sol. Sans se poser plus de questions. Pour faire grossir les fermes, on utilise les armes du crédit, des primes et des lois. Les lois foncières favorisent

4 Le vocabulaire agricole se renouvelle: les mots d'usage définissant les gestes et les travaux cèdent place aux mots empruntés à l'industrie et aux marchands. On range au grenier du XIX^e siècle cultiver et élever pour leur préférer produire. On n'est plus paysan dans une ferme, mais exploitant d'une exploitation agricole. voire un simple producteur. On n'a plus un revenu tiré du travail de la terre mais un bénéfice. On ne paie plus comptant un bien ou un service, on emprunte.

José Bové

Paysan, ancien porte-parole de la Confédération paysanne, connu pour son combat contre les OGM et plus récemment contre l'exploitation des gaz de schiste. Député européen depuis 2009, Il est actuellement vice-président de la commission Agriculture et développement rural.

José Bové est l'auteur de plusieurs ouvrages dont :

- *Numéro d'écrou 20671 U* - Lettres au détenu José Bové, avec Patrick Herman - Librairie l'Atalante, 2003
- *Du Larzac à Bruxelles*, entretiens avec Jean Quatremer - Le Cherche-Midi éditeur, 2011

Gilles Luneau

Grand reporter, a travaillé avec la plupart des grands titres de la presse écrite française. Spécialiste de géopolitique, de la globalisation des échanges et des problématiques de développement durable.

Il est aujourd'hui rédacteur en chef de Globalmagazine.info.

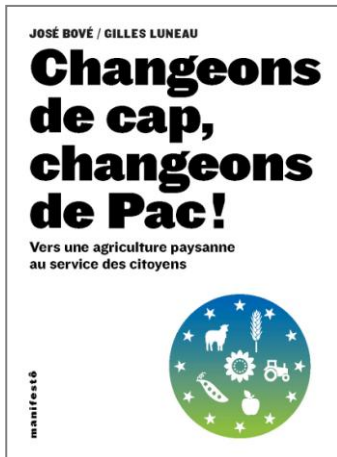
Gilles Luneau est l'auteur de plusieurs ouvrages dont :

- *L'argent du réel*, éditions Albiana, 2011
- *Fascinante Europe*, avec N. Monschau et S. Berstein - Solar/Géo, 2006
- *La forteresse agricole*, enquête - Fayard, 2004
- *Chercheurs d'humanité*, photos de F. Collini et D. Martin - EC éditions, 2004
- *L'ouvrière* - roman - éditions du Rocher, 1998.
- *Les Nouveaux Paysans... ils réinventent la campagne* - enquête, Le Rocher, 1997

José Bové et Gilles Luneau ont publié ensemble :

- *Pour la désobéissance civile*, essai - La Découverte, 2004
- *Paysan du monde*, récit - Fayard, 2002
- *Le Monde n'est pas une marchandise*, entretiens - La Découverte, 2000
- *Nous, paysans*, beau livre - éditions Hazan, 2000





Changeons de cap, changeons de Pac ! José Bové et Gilles Luneau

Cette édition électronique du livre
Changeons de cap, changeons de Pac ! de José Bové et Gilles Luneau
a été réalisée le 24 février 2012
par les Éditions Alternatives.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782862276830 - Numéro d'édition : 183532).

Code Sodis : N52224 - ISBN : 9782862277196

Numéro d'édition : 241293.